

**QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE CHARLEVOIX-EST**

Session régulière du mois d'octobre 2008, tenue le 28 octobre 2008 à 19 h 30 à la MRC de Charlevoix-Est au 172, boulevard Notre-Dame à Clermont :

**Étaient présents :**

M. Pierre Asselin, maire de Saint-Siméon (*jusqu'à 20 h*)  
M. Pierre Boudreault, maire de Saint-Irénée  
M. Albert Boulianne, maire de Baie-Sainte-Catherine  
M. Jules Dufour, conseiller et représentant de La Malbaie  
M. Bernard Maltais, maire de Saint-Aimé-des-Lacs  
M. Jean-Claude Simard, maire de Notre-Dame-des-Monts

**Était absent :**

M. Jean-Pierre Gagnon, maire de Clermont

sous la présidence du préfet et maire de La Malbaie, M. Jean-Luc Simard, et en présence de M. Pierre Girard, directeur général, de Mme Caroline Dion, directrice générale adjointe et directrice du département de sécurité publique, du greffe et du développement régional, de Mme France Lavoie, directrice du département d'aménagement du territoire et de M. Michel Boulianne, directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments.

08-10-01

**PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après une séance de travail d'une durée de trois heures et demie ayant eu lieu le 28 octobre précédant le présent Conseil où il fut question des sujets suivants (*à noter que M. Jean-Pierre Gagnon était présent pour la séance de travail de 16 h à 18 h*) : sécurité publique (1<sup>re</sup> partie) (*Programme Santé au travail* - formation mesures d'urgence en espaces clos, présentation (30 minutes) par l'APSAM (Association paritaire pour la santé et la sécurité au travail) et le CSSS (Centre de santé et services sociaux de Charlevoix); sécurité publique (2<sup>e</sup> partie) (*Mayday 2008*, ré : suivi de l'exercice de simulation du COMUR tenu le 15 octobre dernier à Saint-Irénée, entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide automatique et mutuelle pour tous les services de sécurité incendie de la MRC, suivi des résolutions reçues des municipalités à ce jour, radiocommunication (fréquence commune), suivi des démarches, projet préliminaire de centre d'entraînement pratique en sécurité incendie, dépôt, nouveau site Internet de la Sûreté du Québec : informations); aménagement du territoire (plan de développement de la zone agricole, sentier de motoneige à Baie-Ste-Catherine, Comité de bassin versant de la rivière Jean-Noël, décision de la CPTAQ, ferme Martel, terrains au lac Chaud - vente par le MRNF aux détenteurs de bail, demande du MRNF - commentaires relatifs à l'identification d'un écosystème forestier exceptionnel, résumé de la réunion du 24 octobre avec le MDDEP au sujet du projet de parc national dans les secteurs de Baie-des-Rochers et des Palissades); gestion des matières résiduelles (3<sup>e</sup> voie de collecte, présentation par Solinov, suivi des travaux au LET, suivi du triphasé au LET, suivi du mandat au comptable relativement à la cueillette et l'enfouissement, visite du chantier du LET le 12 novembre prochain pour les maires, avis de motion pour modification du règlement de tarification au LET, coûts d'entrée LET pour Saint-Siméon, Baie-Sainte-Catherine et le TNO); administration générale et développement régional (conseil sans papier, téléphonie IP, embauche d'un technicien en informatique « régional », politique interne de la MRC – comités, suivi, projet de livre sur Charlevoix du Groupe Enviro Foto et des Éditions GID inc., souper des maires à l'Auberge des Peupliers le 12 décembre prochain : choix du menu et confirmation des présences, aéroport -

suivi des opérations, orientations politiques et financières du Conseil des maires pour les prévisions budgétaires de 2009), l'ordre du jour est accepté sur proposition de M. Jean-Claude Simard, et ce, en prenant soin de laisser le varia ouvert.

**08-10-02**      **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 30 SEPTEMBRE 2008**

Il est proposé par M. Pierre Asselin et résolu unanimement, d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 30 septembre 2008.

**08-10-03**      **ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DES MOIS DE SEPTEMBRE ET D'OCTOBRE 2008**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, d'accepter les comptes à payer des mois de septembre et d'octobre 2008 suivants :

**MRC, AÉROPORT ET GMR**

943	Fonds d'information foncière	28,44	\$
944	G.P.C. Excavation inc.	58 412,81	
945	Ministère du Revenu du Québec	6 537,23	
946	Ministre des Finances	26 684,23	
947	Équipement Charlevoix	693,05	
948	Coopérative forestière de Charlevoix	5 839,83	
949	Fonds d'information foncière	56,50	
950	Société des sentiers de la région	2 728,37	
951	Ville de Clermont	1 204,00	
952	Aurel Harvey & Fils inc. inc.	58 932,04	
953	Telus Mobilité	52,33	
954	Fédération Québécoise des Municipalités	112,88	
955	Hydro-Québec	2 589,36	
956	Bell Canada	199,32	
957	Petite caisse de bureau	102,06	
958	M. Clément Néron	1 018,58	
959	Hebdo Charlevoisien enr.	485,36	
960	Radio MF Charlevoix inc.	208,25	
961	Purolator courier ltd	150,75	
962	Consultants Enviroconseil inc.	33 168,32	
963	Tremblay Bois Mignault Lemay	849,40	
964	Coopérative forestière de Charlevoix	1 495,64	
965	Centre gestion de l'équipement roulant	1 806,00	
966	Charlevoix Express enr.	26,41	
967	BIX communications	292,34	
968	Le spécialiste du parterre	1 301,47	
969	Peintures récupérées	408,17	
971	Groupe financier AGA inc.	39,07	
972	G.P.C. Excavation inc.	1 363 097,05	
973	C.T.O.U. inc.	220,11	
974	Mme Maryse Ouellet	100,00	
975	Mme Chloé Levent Gosselin-Hook	100,00	
976	Mme Nadya Murray	143,33	
982	Municipalité de Saint-Siméon	4 875,00	
984	Équipements GMM inc.	316,98	
985	Imprimerie Charlevoix inc.	122,76	
986	Telus Mobilité	171,29	
987	Centre Visa Desjardins	2 048,74	
988	PG GOVERN QC inc.	225,75	
989	Fédération Québécoise des Municipalités	9,60	
990	Hydro-Québec	3 344,36	
991	Bell Canada	620,98	
992	L'Immobilière	2 765,44	

993	C.O.M.A.Q.	1 027,16
994	Claude Couturier inc.	152,38
995	CLD de la MRC de Charlevoix-Est	609 059,00
996	Le Domaine Forget	330,00
997	Mastercard Canadian Tire Connexion aff.	445,03
998	TNO de Charlevoix-Est	300,00
999	Hebdo Charlevoisien enr.	1 215,66
1000	Bureautique Expert	75,99
1001	Valère D'Anjou inc.	30,75
1002	Lavoie Gagnon	6 383,01
1003	CAUCA	2 999,70
1004	L'Atelier Martin-Pêcheur inc.	1 861,95
1005	Marché Gravel J.R. inc.	144,97
1006	Mme Solange Fillion	1 000,00
1007	Services info-comm	410,87
1008	Postage On Call	586,95
1009	Location La Malbaie	761,85
1010	Banque Nationale du Canada	44,69
1013	Fonds d'information foncière	246,00
1015	Québec en forme	35,00
1016	Magasin associé Canadian Tire	48,06
1017	Cartouche-à-rabais enr.	282,16
1021	Groupe financier AGA inc.	40,45
1023	Infoteck	1 493,16
1024	Fondation Carmel Roy	50,00
1025	Annulé	
1030	Cèdréco	2 515,13
1034	Telus Mobilité	69,39
1035	Centre Visa Desjardins	37,02
1036	Bell Canada	202,59
1037	Henri Jean & Fils inc.	524,87
1038	Les Pétroles Therrien division aviation	73 241,60
1039	Solugaz	288,30
1040	Bell Canada - Public access	56,44
1041	Pro-mécanique plus	259,60
1042	Octane médias	56,44
1043	Gauvreau & Larouche inc.	85 439,15

#### TNO DE CHARLEVOIX-EST

67	Les Publications Le Peuple	199,79 \$
68	Danielle L. Foster	2 929,30
69	Hebdo Charlevoisien	222,36
70	Hydro-Québec	466,59
71	Publimage lettrage	64,90
72	Ministre des Finances	33 224,00
73	MRC Charlevoix-Est (2)	3 056,25
74	M. Hervey Gagné	86,13
75	Gestion Yves et Steves Harvey inc.	1 354,50
76	M. Gaétan Néron	30,00
77	M. Jean-Baptiste Lajoie	30,00

08-10-04

**ACCEPTATION DES DÉPLACEMENTS À PAYER DES MOIS DE SEPTEMBRE ET D'OCTOBRE 2008**

Il est proposé par M. Pierre Asselin et résolu unanimement, d'accepter les déplacements à payer des mois de septembre et d'octobre 2008 suivants :

**DÉPLACEMENTS**

970	Michel Boulianne (dépl. du 28/08/08 au 16/10/08)	296,79 \$
977	Jean-Arthur Dufour (dépl. du 30/09)	20,01
978	Serge Bouchard (dépl. du 03/10/08 au 15/10/08)	19,88
979	France Lavoie (dépl. du 04/09/08 au 22/10/08)	428,57
980	M. Pierre Boudreault (dépl. du 12/08/08 au 09/09/08)	135,36
981	M. Albert Boulianne (dépl. du 26/08/08 au 30/08/08)	135,36
983	M. Pierre Asselin (dépl. du 25/06/08 au 07/10/08)	545,97
1011	M. Jean-Luc Simard (dépl. du 09/05/08 au 01/10/08)	1 496,67
1012	Gilles Gagnon (dépl. du 24/10/08)	7,10
1014	Éric Harvey (dépl. du 26/09/08 au 29/09/08)	16,45
1018	Daniel Boudreault (dépl. du 28/09/08 au 26/10/08)	122,67
1019	Catherine Girard (dépl. du 25/09/08 au 21/10/08)	78,96
1020	Roxane Duby (dépl. 23/10/08 et 27/10/08)	171,52
1022	Marie-Ève Lavoie (dépl. du 26/09/08 au 23/10/08)	26,32
1026	Christian Leblanc (dépl. du 24/09/08 au 20/10/08)	59,81
1027	Roxane Duby (dépl. du 07/10/08 au 21/10/08)	430,03
1028	Lucie Hotte (dépl. du 06/10/08 au 24/10/08)	148,68
1029	Gabrielle Hudon (dépl. du 08/10/08)	141,00
1031	Serge Bouchard (dépl. du 29/09/08 au 05/10/08)	9,00
1032	André Tremblay (dépl. du 25/09/08 au 27/10/08)	86,65
1033	Sylvie Bouchard (dépl. du 27/09/08 au 13/10/08)	36,00

08-10-05

**ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS TRIMESTRIELS DE LA MRC AU 30 SEPTEMBRE 2008**

Il est proposé par M. Albert Boulianne et résolu unanimement, d'accepter les déboursés trimestriels de la MRC, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2008, suivants :

**MRC, AÉROPORT ET GMR**

616	Distribution Ricard & Gagné inc.	47,05 \$
617	Telus Mobilité	69,11
618	Bell Canada	211,08
619	Henri Jean & fils inc.	48,97
620	Les Pétroles Therrien division aviation	164,36
621	Valère d'Anjou inc.	5,75
622	ANS inc.	4 852,37
623	Alexandre Couturier & Fils inc.	90,30
624	Solugaz	94,82
625	Bell Canada - Public Access	56,44
626	Conseil des aéroports du Québec	500,00
627	Pièces d'autos La Malbaie inc.	69,00
628	Les Extincteurs Charlevoix inc.	83,42
629	Aurel Harvey & Fils inc. inc.	71 931,48
630	Telus Mobilité	38,34
631	Charlevoix Express enr.	28,44
632	BIX Communications	24,26
633	Asselin électrique	1 147,75
634	Mme France Lavoie (dépl. du 04/06/08 au 19/06/08)	272,66
635	M. Pierre Boudreault (dépl. du 13/05/08 au 25/06/08)	88,32
636	M. Albert Boulianne (dépl. du 25/06/08)	66,24
637	Chambre de commerce de Charlevoix	1 052,47
638	Équipements GMM inc.	452,13

639	Imprimerie Charlevoix inc.	233,36
640	Telus Mobilité	176,37
641	Centre Visa Desjardins	131,49
642	Fédération Québécoise des Municipalités	682,89
643	Hydro-Québec	229,83
644	Bell Canada	620,64
645	L'Immobilière	2 765,44
646	ABS Photos Itée	91,39
647	Commission scolaire de Charlevoix	1 500,00
648	Les Publications Le Peuple	381,97
649	Heenan Blaikie Aubut	1 570,45
650	CLD de la MRC Charlevoix-Est	118 910,00
651	Petite caisse du bureau	162,35
652	M. Clément Néron	175,35
653	Valère d'Anjou inc.	35,48
654	Association Loisirs et Plein Air des Marais inc.	9,04
655	Sullivan & Lavoie	3 140,48
656	CAUCA	2 999,70
657	L'Atelier Martin-Pêcheur inc.	1 861,95
658	Marché Gravel JR inc.	118,05
659	Mme Solange Fillion	1 000,00
660	Services Info-Comm	148,37
661	Location La Malbaie	761,85
662	Centre gestion de l'équipement roulant	1 806,00
663	Banque Nationale du Canada	793,89
664	Fonds d'information foncière	204,00
665	Québec en forme	15,00
666	Forget Aubin	3 917,58
667	Info-Service-réseautek	169,30
668	M. Jean-Pierre Gagnon (dépl. du 12/06/08)	40,48
669	Mme Ghislaine Foster	10 000,00
670	Mme Huguette Beaulieu	15 907,00
671	Mme Huguette Beaulieu	12 945,00
672	M. Gaston Bergeron	5 001,00
673	Mme Bernadette Dallaire	6 030,00
674	Ministère des Finances	27 919,62
675	Ministère du Revenu du Québec	22 315,89
676	Receveur général du Canada	10 797,90
677	Syndicat des travailleurs(euses)	522,26
678	SSQ Groupe Financier	9 560,80
679	Comm. adm. des régimes de retraite et d'assurances	404,24
680	Ministère du Revenu du Québec	3 100,80
681	MRC de Charlevoix-Est	4 626,02
682	MRC de Charlevoix-Est	4 646,62
683	Mme France Lavoie (dépl. du 22/04/08 au 02/05/08 )	450,56
684	Ville de La Malbaie	30 000,00
685	Équipements GMM inc.	473,32
686	Imprimerie Charlevoix inc.	54,70
687	Telus Mobilité	166,55
688	Centre Visa Desjardins	114,43
689	Fédération Québécoise des Municipalités	79,76
690	Hydro-Québec	5 903,57
691	Bell Canada	589,01
692	L'Immobilière	2 765,44
693	ABS Photos Itée	29,33
694	Commission scolaire de Charlevoix	7 759,15
695	Les Publications du Peuple	161,19

696	Heenan Blaikie Aubut	1 582,12
697	CLD de la MRC Charlevoix-Est	25 690,00
698	Équipements Charlevoix	133,08
699	Société canadienne des postes	977,88
700	Formules d'affaires CCL	125,29
701	M. Clément Néron	481,92
702	Hebdo Charlevoisien enr.	344,27
703	Valère d'Anjou inc.	31,75
704	Corp. du saumon de la rivière Malbaie	1 000,00
705	CAUCA	2 999,70
706	L'Atelier Martin-Pêcheur inc.	1 861,95
707	Marché Gravel JR inc.	96,07
708	Mme Solange Fillion	1 000,00
709	Services Info-Comm	235,22
710	Location La Malbaie	761,85
711	BIX Communications	487,00
712	Le Spécialiste du parterre	417,07
713	Lavage Brisson mobile	56,44
714	Fonds d'information foncière	195,00
715	Cartouche-à-rabais enr.	198,77
716	Mme Catherine Girard (dépl. du 26/06/08 au 04/07/08)	34,78
717	M. Christian Leblanc (dépl. du 04/06/08 au 23/07/08)	96,58
718	L'Union des municipalités du Québec	100,46
719	Base de plein air du Lac Nairne	25,00
720	Port de refuge Cap-à-l'Aigle inc.	1 000,00
721	M. Jean-Claude Turcotte et J.R. Aluminium inc.	10 000,00
722	Mme Michèle Bilodeau et Niveauteck construction inc.	15 330,00
723	Mme Rollande Boily et J.R. Tremblay Aluminium inc.	5 000,00
724	M. André Tremblay (dépl. du 30/06/08 au 11/08/08)	201,60
725	Distribution Ricard & Gagné inc.	37,76
726	Imprimerie Charlevoix inc.	9,21
727	Telus Mobilité	71,60
728	Centre Visa Desjardins	909,12
729	Hydro-Québec	512,09
730	Bell Canada	198,13
731	M. Clément Néron	52,37
732	Les Pétroles Therrien division aviation	64 545,73
733	Valère d'Anjou inc.	32,00
734	Maheu & Maheu	308,15
735	Alexandre Couturier & Fils inc.	110,84
736	Bell Canada - Public ACCESS	112,87
737	Pièces d'autos La Malbaie inc.	1 088,07
738	Cartouche-à-rabais enr.	48,53
739	Annulé	
740	Imprimerie Charlevoix inc.	346,53
741	Telus Mobilité	42,87
742	Hydro-Québec	3 325,56
743	Bell Canada	209,22
744	Société canadienne des postes	977,88
745	Henri Jean & fils inc.	4,49
746	Jos. Lapointe et fils ltée	36,97
747	M. Clément Néron	43,12
748	Bodycote	826,24
749	Charlevoix Express enr.	28,44
750	Épicerie René Lapointe	15,57

751	BIX Communications	191,11
752	Le Spécialiste du parterre	2 992,10
753	Peintures récupérées	76,37
754	SEAO-Constructo	56,44
755	Asselin Électrique	367,76
756	M. Michel Boulianne (dépl. du 30/04/08 au 17/07/08)	79,22
757	Fernand Harvey et fils inc.	183 771,79
758	Mme Sylvie Bouchard (dépl. du 27/07/08 au 24/08/08 )	51,00
759	Municipalité de Saint-Irénée	50,00
760	Receveur général du Canada	50,00
761	Bell Canada	158,12
762	Henri Jean & fils inc.	228,30
763	M. Clément Néron	67,43
764	MRC de Charlevoix-Est	3 743,88
765	Alarmes Charlevoix inc.	62,08
766	Cartouche-à-rabais enr.	7,89
767	Aéronav inc.	507,94
768	Imprimerie Charlevoix inc.	821,72
769	Fédération Québécoise des Municipalités	9,60
770	Henri Jean & fils inc.	4,49
771	M. Clément Néron	462,23
772	MRC de Charlevoix-Est	3 645,55
773	Bodycote	203,18
774	BIX Communications	114,67
775	Le Spécialiste du parterre	1 207,48
776	M. Pierre Girard (dépl. juillet et août 2008)	50,00
777	M. Serge Bouchard (dépl. 05/08/08 et 06/08/08)	25,97
778	M. Jean-Claude Simard (dépl. du 25/05/08 au 12/08/08)	219,96
779	M. Albert Boulianne (dépl. du 15/07/08 au 19/08/08)	203,04
780	Équipements GMM inc.	259,74
781	Imprimerie Charlevoix inc.	356,17
782	Hydro-Québec	733,39
783	Ministère du Revenu du Québec	17 571,95
784	Receveur général du Canada	8 642,33
785	Syndicat des travailleurs(euses)	421,66
786	SSQ Groupe financier	7 675,38
787	CARRA	404,24
788	Hebdo Charlevoisien enr.	208,82
789	Valère d'Anjou inc.	25,00
790	Les Distributions Trois "S" inc.	423,90
791	Produits sanitaires Optimum inc.	26,04
792	Marché Gravel JR inc.	116,39
793	Sclérose en plaques du Grand Charlevoix	160,00
794	Postage On Call	586,95
795	SOPFEU	3 304,08
796	SOPFIM	217,11
797	Centre gestion de l'équipement roulant	1 806,00
798	Banque Nationale du Canada	836,15
799	M. Gilles Gagnon (dépl. du 07/07/08 au 22/07/08)	43,17
800	Cartouche-à-rabais enr.	39,51
801	M. Daniel Boudreault (dépl. du 26/06/08 au 19/08/08)	120,79
802	Mme Roxane Duby	248,01
803	Mme Lucie Hotte (dépl. du 26/06/08 au 07/08/08)	288,53
804	Groupe financier AGA inc.	146,50
805	Services de main-d'œuvre l'Appui inc.	22,58

806	Mme Cindy Bergeron (dépl. du 04/07/08 au 07/08/08)	69,27
807	Mme Marie-Ève Lavoie (dépl. du 18/07/08 au 21/08/08)	39,48
808	Mme Marie-Paule Lapointe et J.R. Aluminium inc.	8 504,00
809	Mme Isabelle Girard et Rénovation D.M.R. inc.	8 662,00
810	Aurel Harvey & Fils inc.	58 932,04
811	Municipalité de Notre-Dame-des-Monts	1 250,00
812	Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs	2 000,00
813	Les productions de la ChantEauFête	1 250,00
814	Le Domaine Forget	500,00
815	Saumon Rivière-Malbaie	1 250,00
816	Corporation Village des Lilas	1 250,00
817	Ass. loisir chasse & pêche Pied-des-Monts	1 750,00
818	Groupe Action Jeunesse	7 500,00
819	Maison de la famille de Charlevoix	250,00
820	École Fernand-Saindon	1 250,00
821	Tournoi de golf Sûreté du Québec	485,00
822	Ville de Clermont	1 204,00
823	Benoît Côté, comptable	2 144,63
824	Équipements GMM inc.	261,07
825	Aurel Harvey & Fils inc.	58 932,04
826	Imprimerie Charlevoix	185,86
827	Telus Mobilité	89,07
828	Bell Canada	196,16
829	Les Publications Le Peuple	399,58
830	Jos. Lapointe & fils Itée	33,77
831	MRC de Charlevoix-Est	3 164,98
832	Hebdo Charlevoisien enr.	297,99
833	Radio MF Charlevoix inc.	89,10
834	Purolator courier ltd	52,50
835	Consultants Enviroconseil inc.	1 252,91
836	Location La Malbaie	761,85
837	Centre gestion de l'équipement roulant	1 806,00
838	Bodycote	864,63
839	Charlevoix Express enr.	52,82
840	Le spécialiste du parterre	1 469,04
841	Peintures récupérées	24,27
842	Nova Envirocom inc.	2 934,75
843	Banque Nationale du Canada	291,56
844	Cartouche-à-rabais enr.	101,59
845	CIMA+S.E.N.C.	11 287,50
846	Mme Valérie Gaulin	200,00
847	Mme Josée Duchesne	200,00
848	The Composting Council of Canada	760,00
849	M. David Villeneuve	200,00
850	M. André Tremblay (dépl. du 12/08/08 au 24/09/08)	78,62
851	Mme Sylvie Bouchard (dépl. du 26/05/08 au 23/09/08)	150,00
852	Distribution Ricard & Gagné inc.	17,20
853	Telus Mobilité	68,77
854	Centre Visa Desjardins	355,63
855	Hydro-Québec	578,98
856	Bell Canada	218,91
857	Formules d'affaires CCL	342,01
858	M. Clément Néron	45,15
859	MRC de Charlevoix-Est	4 557,74
860	Les Pétroles Therrien division aviation	66 137,16
861	Communications Charlevoix inc.	72,75
862	Valère D'Anjou inc.	12,50
863	Coopérative forestière de Charlevoix	1 071,75

864	Alexandre Couturier & Fils inc.	616,29
865	Bell Canada - Public ACCESS	56,44
866	Pièces d'autos La Malbaie inc.	166,35
867	Pro-mécanique plus	54,18
868	Service de roulements S.M. inc.	198,66
869	Régulvar	385,18
870	Cartouche-a-rabais enr.	7,89
871	M. Pierre Girard (dépl. généraux septembre 2008) M. Serge Bouchard (dépl. du 25/05/08 au 30/05/08 et	25,00
872	du 10/09/08 au 23/09/08)	107,13
873	Mme Kathy Duchesne (dépl. 11/07/08 au 19/09/08)	16,92
874	Mme Caroline Dion (dépl. du 16/06/08 au 24/09/08)	73,22
875	M. Jean-Claude Simard (dépl. du 16/08/08 au 30/09/08)	188,94
876	M. Albert Boulianne (dépl. du 18/09/08 et 23/09/08)	135,36
877	Municipalité de Notre-Dame-des-Monts	13 500,00
878	Ville de Clermont	10 585,10
879	Ville de La Malbaie	11 250,00
880	Équipements GMM inc.	179,46
881	Fonds des registres	153,00
882	Imprimerie Charlevoix inc.	91,33
883	Telus Mobilité	163,17
884	Centre Visa Desjardins	195,96
885	Hydro-Québec	3 658,36
886	Bell Canada	583,38
887	L'Immobilière	4 411,16
888	Ministère du Revenu du Québec	18 200,55
889	Receveur général du Canada	9 093,21
890	Corporation informatique Bellechasse	56,44
891	Les Publications Le Peuple	186,92
892	CLD de la MRC de Charlevoix-Est	29 103,00
893	Petite caisse de bureau	49,28
894	Syndicat des travailleurs(euses) de la MRC	433,45
895	SSQ Groupe financier	7 814,10
896	CARRA	404,24
897	COMUR	4 983,85
898	TNO de Charlevoix-Est	398,20
899	Les Publications du Québec	50,77
900	Mouvement Action-Chômage de Charlevoix	20,00
901	Canada Post Corporation	422,55
902	Interconnect Télécommunication	56,44
903	M. Clément Néron	73,37
904	Société d'histoire de Charlevoix	100,00
905	MRC de Charlevoix-Est	16 636,25
906	Hebdo Charlevoisien enr.	208,82
907	Radio MF Charlevoix inc.	151,87
908	Valère D'Anjou inc.	84,90
909	CAUCA	2 999,70
910	Plublimage lettrage	44,59
911	L'Atelier Martin-Pêcheur inc.	1 861,95
912	Marché Gravel J.R. inc.	286,07
913	Aéroport de Charlevoix	187 500,00
914	Mme Solange Fillion	1 000,00
915	Services info-comm	3 587,39
916	Chambre de commerce de Charlevoix	250,00
917	Normand Desgagnés et ass. architectes	4 515,00
918	BIX communications	242,16
919	Ministère des Finances – Victimes d'actes criminels	1 620,00
920	ESRI Canada limitex	5 079,38
921	Alarmes Charlevoix inc.	1 159,68

922	Services financiers CIT Itée	235,18
923	Construction J.D. inc.	6 259,26
924	M. Bernard Maltais (dépl. du 04/06/08 au 18/09/08)	306,62
925	Régulvar	2 075,49
926	Le groupe Système forêt	365,72
927	Cartouche-à-rabais enr.	243,37
928	M. Daniel Boudreault (dépl. du 12/09/08 au 21/09/08)	63,52
929	Mme Catherine Girard (dépl. du 25/08/08 au 19/09/08)	80,37
930	M. Christian Leblanc (dépl. du 10/09/08 au 23/09/08)	129,83
931	Mme Roxane Duby (dépl. du 23/08/08 au 24/09/08)	526,52
932	Mme Lucie Hotte (dépl. du 12/08/08 au 10/09/08)	689,87
933	Ordre des urbanistes du Québec	200,00
934	M. Mathieu Larouche (achat essence 25/09/08)	57,00
935	Mme Marie-Ève Lavoie (dépl. du 28/08/08 au 12/09/08)	19,74
936	Mme Ginette Grenon et M. Bruno Gaudreault	5 772,00
937	Plomberie Ferray inc.	281,06
938	Logiciels Première ligne inc.	4 763,32
939	Mme Gabrielle Hudon (dépl. du 09/09/08 au 16/09/08)	315,36
940	M. Michel Hayes	9 702,00
941	Jaguar Média	564,38
942	MRC de Charlevoix-Est	8 000,00

Salaires - juillet :	88 096,55
Salaires - août :	71 104,66
Salaires - septembre :	73 503,01
<b>TOTAL : 232 704,22 \$</b>	

08-10-06

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC L'ENTREPRISE DÉNEIGEMENT CLÉMENT NÉRON POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN ESTIVAL DES PROPRIÉTÉS DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST SITUÉES AUX 172 ET 168 BOULEVARD NOTRE-DAME À CLERMONT**

Il est proposé par M. Pierre Asselin et résolu unanimement, de renouveler le contrat avec l'entreprise *Déneigement Clément Néron* pour le déneigement et l'entretien estival des propriétés de la MRC de Charlevoix-Est situées aux 172 et 168, boulevard Notre-Dame à Clermont.

Le déneigement comprend ce qui suit :

1. Déneigement des stationnements (MRC et Sûreté du Québec);
2. Déneigement des sept (7) portes d'entrée, ainsi que des aires piétonnières;
3. Déneigement des deux portes de garage et de la porte arrière d'urgence;
4. Le sablage des aires piétonnières et des stationnements incluant l'agrandissement fait pour la Sûreté du Québec.

Le nettoyage du terrain et l'entretien du gazon comprennent ce qui suit :

1. Nettoyage et balayage de la cour (asphalte), haie et arbustes;
2. Tonte du gazon pour l'été complet;
3. Extermination des fourmis sur les aires piétonnières (excluant les produits);
4. Ramassage des feuilles mortes;
5. Tour des clôtures.

Pour l'hiver 2008-2009 (dénivellement seulement) 5 350 \$ plus taxes. Pour les années 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012, le contrat commence par le nettoyage du terrain au printemps 2009 et se termine avec le dernier déneigement du printemps 2012. Les travaux sont réalisés à chaque année aux montants suivants : le nettoyage printanier à 350 \$ plus taxes, l'entretien de la pelouse à 850 \$ plus taxes et le déneigement à 5 850 \$ plus taxes. À cela, il faut ajouter le remboursement annuel de 100 \$ de déglacant et le coût des produits d'entretien écologique du gazon.

c. c. M. Clément Néron

**08-10-07**      **ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS TRIMESTRIELS DU TNO AU 30 SEPTEMBRE 2008**

Il est proposé par M. Pierre Asselin et résolu unanimement, d'accepter les déboursés trimestriels du TNO de Charlevoix-Est, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2008, suivants :

**TNO DE CHARLEVOIX-EST**

49	Les Publications Le Peuple	348,11 \$
50	Mme Danielle L. Foster	2 483,44
51	M. Bernard Lajoie	2 201,06
52	Hebdo Charlevoisien	330,72
53	Hydro-Québec	466,59
54	ESRI Canada ltée	5 079,38
55	Corporation du saumon rivière Malbaie	1 000,00
56	Mme Danielle L. Foster	2 483,44
57	Hydro-Québec	476,72
58	Municipalité de Saint-Siméon	83,07
59	M. Yves Houde	7 746,05
60	Heenan Blaikie Aubut	17 853,88
61	MRC de Charlevoix-Est	95 267,50
62	Mme Danielle L. Foster	2 483,44
63	Hydro Québec	476,72
64	M. Yves Houde	15 238,13
65	MRC de Charlevoix-Est (2)	11 306,25
66	M. Jean-Georges Drapeau	50,00

**08-10-08**      **RÈGLEMENT NUMÉRO 878-08 DE LA VILLE DE LA MALBAIE : AVIS DE CONFORMITÉ**

**CONSIDÉRANT** le règlement numéro 878-08 de la Ville de La Malbaie, lequel vise une modification du règlement de zonage numéro 757-02;

**CONSIDÉRANT QUE** l'analyse effectuée, de la conformité de ce règlement aux objectifs du schéma d'aménagement et au document complémentaire, permet à la MRC de l'approuver;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, de décerner un certificat de conformité, tel que le stipule l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, pour le règlement numéro 878-08 de la Ville de La Malbaie.

**08-10-09**      **SENTIER DE MOTONEIGE DE BAIE-SAINTE-CATHERINE : DEMANDE AU MTQ**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière de la municipalité de Baie-Ste-Catherine pour des travaux visant à déplacer la traverse de

motoneiges qui mène au traversier entre Baie-Ste-Catherine et Tadoussac;

**CONSIDÉRANT QUE** le déplacement de la traverse de motoneiges deviendra nécessaire à la suite des travaux d'élargissement de la route 138 que le ministère des Transports entend réaliser prochainement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Pierre Asselin et résolu unanimement, de demander au ministère des Transports de se charger des travaux de délocalisation de la traverse de motoneige lors des travaux d'élargissement de la route 138 dans le secteur du traversier entre Baie-Ste-Catherine et Tadoussac.

c. c. M. Luc Bergeron, directeur régional région de la Capitale-Nationale, ministère des Transports du Québec  
Mme Brigitte Boulianne, directrice générale, municipalité de Baie-Ste-Catherine  
M. Raynald Harvey, président, Club de motoneige Les Aventuriers de Charlevoix inc.

**08-10-10**      **NUMÉRISATION DE MATRICES GRAPHIQUES, LA MALBAIE ET SAINT-IRÉNÉE : SUIVI**

**CONSIDÉRANT** la réforme cadastrale;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la MRC de diffuser à toutes les municipalités les matrices graphiques sur support informatique;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, d'autoriser la direction générale à confier la numérisation des matrices graphiques à l'entreprise SDD pour un montant d'environ 900 \$.

**08-10-11**      **ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE RADIOCOMMUNICATION D'URGENCE POUR DESSERVIR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST**

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement ce qui suit :

- d'abroger la résolution numéro 08-09-15;
- de mandater la direction générale afin qu'elle procède à l'acquisition, en 2009, d'un système de radiocommunication d'urgence auprès de Communications Charlevoix, d'une somme de 24 983,75 \$ incluant les taxes;
- de mandater la direction générale afin qu'elle tente d'obtenir gratuitement de son centre d'appels d'urgence 911, en l'occurrence CAUCA, un lien IP, d'une valeur d'environ 8 600 \$;
- de financer l'entretien annuel du système de radiocommunication d'urgence sous forme de quote-part aux municipalités (à l'exception de la Ville de La Malbaie) basé sur la richesse foncière uniformisée pour 2009.

c. c. Municipalités de la MRC

**08-10-12**      **DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME CONJOINT DE PROTECTION CIVILE (PCPC) POUR L'ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE RADIOCOMMUNICATION D'URGENCE**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 08-10-11 par laquelle le Conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est mandate la direction générale pour faire l'acquisition d'un système de radiocommunication d'urgence pour desservir l'ensemble du territoire en situation d'urgence auprès d'un fournisseur local, Communications Charlevoix, d'une somme de 24 983,75 \$ incluant les taxes et pour

obtenir un lien IP auprès de son centre d'appels d'urgence 911, soit CAUCA, pour un montant d'environ 8 600 \$;

**CONSIDÉRANT** l'importance de la mise en place d'un tel système afin de desservir adéquatement le territoire de la MRC en situation d'urgence et ainsi assurer une meilleure coordination en gestion de sinistres et de crises;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, de déposer une demande d'aide financière au Programme conjoint de protection civile pour un montant total de 33 583,75 \$ (système de radiocommunication et lien IP), soit 16 791,88 \$ pour le PCPC et 16 791,88 \$ pour la MRC.

c. c. Mme Hélène Chagnon, directrice régionale, ministère de la Sécurité publique, direction régionale de la Sécurité civile de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et du Nunavik  
Municipalités de la MRC  
M. Gérald Bouchard, président, Comité d'organisation des mesures d'urgence régionales (COMUR) de Charlevoix-Est

08-10-13

**ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE AUTOMATIQUE ET MUTUELLE POUR TOUS LES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC : ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** les orientations et objectifs contenus au schéma de couverture de risques de la MRC;

**CONSIDÉRANT** les nombreuses présentations faites en séances de travail du Conseil des maires au cours des derniers mois par le coordonnateur régional – préventionniste en sécurité incendie de la MRC et les discussions qui s'y sont tenues;

**CONSIDÉRANT** la réception, par la MRC, des résolutions d'approbation de l'entente de toutes les municipalités de la MRC;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Jean-Claude Simard et résolu unanimement, d'adopter l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide automatique et mutuelle pour tous les services de sécurité incendie de la MRC.

c. c. Municipalités de la MRC  
M. Steeve Héту, conseiller en sécurité incendie, ministère de la Sécurité publique, direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie

08-10-14

**VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE – CHANGEMENT D'HEURE : RAPPEL PRÉVENTIF DANS LES MÉDIAS**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, d'acheter un espace publicitaire à l'intérieur de l'Hebdo Charlevoisien, d'une somme de 225 \$, pour publier un rappel préventif concernant la vérification des avertisseurs de fumée au changement d'heure.

08-10-15

**AVIS DE MOTION POUR MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE TARIFICATION AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)**

**CONSIDÉRANT QUE** les déchets de la MRC de Charlevoix-Est seront enfouis dans le nouveau Lieu d'enfouissement technique (LET) dès janvier 2009;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts d'enfouissement au LET seront près du double de ceux qui sont en vigueur présents au Lieu d'enfouissement sanitaire (LES);

**CONSIDÉRANT QUE** les entrepreneurs en construction, rénovation et démolition utiliseront les services d'enfouissement du LET dès janvier 2009;

**CONSIDÉRANT QUE** les citoyens utiliseront les services d'enfouissement du LET dès janvier 2009;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement de tarification actuel doit être modifié pour répondre aux nouvelles exigences budgétaires du LET;

**EN CONSÉQUENCE**, avis de motion est, par la présente, donné par M. Pierre Boudreault que, lors d'une prochaine séance de ce Conseil, sera présenté un nouveau règlement de tarification pour répondre aux nouvelles exigences budgétaires du LET.

**08-10-16**      **DÉCOMPTE PROGRESSIF PROJET LET : PAIEMENT À G.P.C. EXCAVATION INC.**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de faire le deuxième paiement à partir du poste GMR (règlement d'emprunt numéro 170-02-08) à G.P.C. Excavation inc. pour le décompte progressif de la construction du LET d'une somme de 1 363 097,05 \$ après retenue de 10 % et taxes applicables et selon la recommandation de la firme Consultants Enviroconseil datée du 22 octobre 2008.

c. c. Mme Kathy Duchesne, technicienne en administration, MRC de Charlevoix-Est

**08-10-17**      **DÉCOMPTE PROGRESSIF DES HONORAIRES PROFESSIONNELS DE LA FIRME CONSULTANTS ENVIROCONSEIL POUR LE PROJET DU LET**

Il est proposé par M. Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de faire le paiement à partir du poste GMR (règlement d'emprunt numéro 170-02-08) à la firme Consultants Enviroconseil pour le décompte progressif des honoraires professionnels du LET – plans et devis phase 1, d'une somme de 33 168,32 \$ taxes incluses.

c. c. Mme Kathy Duchesne, technicienne en administration, MRC de Charlevoix-Est

**08-10-18**      **AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT VISANT L'ÉTABLISSEMENT DES QUOTES-PARTS POUR LE LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)**

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts pour l'enfouissement seront plus élevés au nouveau LET dès janvier 2009;

**CONSIDÉRANT QUE** le nouveau LET sera équipé d'une balance comme l'exigent les normes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);

**CONSIDÉRANT QUE** pour la première année d'opération, les estimations des tonnages de matières résiduelles respectifs que chacune des municipalités enverra à l'enfouissement ne seront pas connues;

**CONSIDÉRANT QUE** pendant l'année 2009, les estimations des tonnages de matières résiduelles respectifs que chacune des municipalités enverra à l'enfouissement seront établies;

**CONSIDÉRANT QUE** les contrats de collecte des déchets et des matières recyclables prennent fin au début de juillet 2009;

**CONSIDÉRANT QUE** les montants des nouveaux contrats de collectes des déchets et des matières recyclables ne sont pas connus à ce jour;

**EN CONSÉQUENCE**, avis de motion est, par la présente, donné par M. Jean-Claude Simard que, lors d'une prochaine séance de ce Conseil, sera présenté un nouveau règlement pour maintenir le système actuel de quotes-parts pour l'enfouissement des déchets pour l'année 2009 en majorant le montant de base pour l'enfouissement de 90 % et qu'à partir de 2010, les quotes-parts pour l'enfouissement des déchets seront basées sur le coût de revient à la tonne pour enfouir les déchets au LET multiplié par le nombre de tonnes enfouies pour chacune des municipalités, et ce, selon les estimations du tonnage de l'année précédente pour chacune des municipalités ayant envoyé des matières résiduelles à enfouir au LET et qu'à partir de juillet 2009, le montant de base des quotes-parts pour les collectes des déchets et des matières recyclables sera majoré de 15 % compte tenu des nouveaux contrats à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

**08-10-19**      **AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT VISANT L'ÉTABLISSEMENT DES QUOTES-PARTS POUR LA GESTION POSTFERMETURE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)**

Avis de motion est, par la présente, donné par M. Pierre Boudreault que, lors d'une prochaine séance de ce Conseil, sera présenté un nouveau règlement visant l'établissement des quotes-parts pour la gestion du lieu d'enfouissement sanitaire sur la base de la richesse foncière uniformisée.

**08-10-20**      **FERMETURE DE L'AÉROPORT LE 31 OCTOBRE 2008**

Il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, de procéder à la fermeture de l'Aéroport de Charlevoix le 31 octobre 2008.

Il est également résolu de maintenir un service sur demande jusqu'à ce que la température le permette.

**08-10-21**      **PACTE RURAL, ADDENDA : DÉLÉGATION POUR SIGNATURE DE L'ADDENDA**

Il est proposé par M. Pierre Asselin et résolu unanimement, de déléguer le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général pour signer l'addenda entre le Bureau de la Capitale-Nationale et la MRC de Charlevoix-Est visant la bonification de l'enveloppe du Pacte rural de 2007-2014.

c. c. M. Jean-Pierre Gagnon, directeur, Bureau de la Capitale-Nationale

*M. Pierre Asselin quitte la séance à 20 h*

**08-10-22**      **APPUI À LA SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LES INSECTES ET MALADIES (SOPFIM) DANS LA LUTTE À LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Charlevoix-Est, ayant été sensibilisée au phénomène de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, le plus important ravageur des forêts de conifères en Amérique du Nord, reconnaît que l'épidémie qui se développe représente une menace sérieuse pour les forêts publiques et privées;

**CONSIDÉRANT QUE** les manifestations épidémiques actuelles sont les plus importantes observées depuis la fin de la dernière épidémie;

**CONSIDÉRANT QU'**aucun outil ne permet de prédire avec exactitude la sévérité et la vitesse de déploiement annuelle d'une épidémie de tordeuses des bourgeons de l'épinette;

**CONSIDÉRANT QUE** les activités de récolte forestière sont à leur plus bas niveau en raison de la crise qui secoue cette industrie, et dans ce contexte, que les pulvérisations aériennes d'insecticide biologique doivent être favorisées de façon à préserver les peuplements;

**CONSIDÉRANT QUE** la SOPFIM peut planifier et réaliser des programmes de protection à l'aide d'un insecticide biologique, dans la mesure où elle dispose du temps et des outils nécessaires;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement d'appuyer la SOPFIM dans sa démarche qui vise à :

- obtenir le financement annuel nécessaire pour les opérations de lutte dégagé à même le fonds provincial consolidé du revenu, à l'instar des fonds utilisés dans la lutte contre les incendies de forêt;
- valoriser les pulvérisations aériennes comme un outil d'aménagement forestier contribuant à la préservation et à l'amélioration de la productivité des forêts;
- reconstituer les équipes d'intervention et acquérir les équipements nécessaires à la mise en œuvre des programmes de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

c. c. SOPFIM

**08-10-23**

#### **DÉLÉGATIONS, REPRÉSENTATIONS ET MEMBERSHIP**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, d'accepter les délégations, représentations et membership suivants :

- 1) d'allouer une contribution de 525 \$ à la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix, soit 25 \$ pour le membership annuel de la MRC et 500 \$ pour les frais de déplacement du représentant au conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement de Québec;
- 2) de procéder au paiement de la facture numéro 1128 de 310 \$ pour le tournoi de golf de Ressources Génésis Charlevoix;
- 3) de déléguer le préfet suppléant, M. Jean-Claude Simard, la directrice de l'aménagement du territoire, Mme France Lavoie, et le directeur général, M. Pierre Girard, au Colloque éolien 2008 « *Le vrai visage de l'éolien* » organisé par le syndicat d'Hydro-Québec, les 19 et 20 novembre prochains, à Québec.
- 4) de déléguer M. Jean-Claude Simard au 5 à 7 bénéfice de l'Association des personnes handicapées de Charlevoix, le 28 octobre 2008 au coût de 30 \$ par billet (2 billets).

c. c. Mme Kathy Duchesne, technicienne en administration, MRC de Charlevoix-Est

**08-10-24**

#### **PROJET DE PARC NATIONAL DANS LE SECTEUR CÔTIER DE CHARLEVOIX-EST (INCLUANT LE SECTEUR DE BAIE-DES-ROCHERS) ET LE SECTEUR DES PALISSADES**

**CONSIDÉRANT QU'**avec sa forêt, sa faune et ses falaises, le secteur côtier de Charlevoix-Est et le secteur des Palissades constituent des milieux naturels d'une grande beauté et d'une grande richesse, qu'il convient de protéger pour les générations futures;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec s'est doté d'une politique visant à créer un parc national dans chacune des régions naturelles du Québec, afin d'y assurer la conservation d'un échantillon représentatif et de favoriser la découverte par la population;

**CONSIDÉRANT QUE** la région naturelle de la Côte-de-Charlevoix n'est pas encore représentée par un parc national;

**CONSIDÉRANT QUE** le secteur côtier de Charlevoix-Est et le secteur des Palissades ont été reconnus comme les sites les plus représentatifs de la région naturelle de la Côte-de-Charlevoix pour l'établissement d'un parc national (réf. : Lepage, Hélène. 1996. « Identification d'un site potentiel pour la création d'un parc de conservation dans la région naturelle B-21 : La Côte-de-Charlevoix »);

**CONSIDÉRANT QUE** le secteur côtier de Charlevoix-Est et le secteur des Palissades constituent des territoires à fort potentiel récréotouristique et leur mise en valeur pourrait contribuer à créer de nouveaux emplois pour la population de la MRC de Charlevoix-Est;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis 1996 le gouvernement, à travers les actions de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq), investit massivement dans son réseau de parcs nationaux pour en faire un des principaux attraits touristiques du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la création d'un parc national entraînerait des investissements de plusieurs millions de dollars sur le territoire de Charlevoix-Est;

**CONSIDÉRANT QUE** des baux de villégiature et autres droits fonciers ont déjà été accordés sur le territoire visé par le projet de parc national;

**CONSIDÉRANT QUE** le secteur côtier de Charlevoix-Est est couvert en partie par des permis miniers;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, que le Conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), d'entreprendre une étude complète du secteur côtier de Charlevoix-Est et du secteur des Palissades afin d'évaluer la possibilité de créer un parc national et, entre-temps, d'accorder le plus tôt possible un statut de protection provisoire à ce territoire visé par ce projet de parc national afin de le soustraire à l'exploitation commerciale des ressources et à l'émission de nouveaux permis miniers.

c. c. Mme Isabelle Tessier et M. Jean Boisclair, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Municipalités de la MRC  
Mme Josée Tremblay, directrice générale, Conférence régionale des élus (CRÉ)

08-10-25

**LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET), ENGAGEMENT DES TRAVAUX PAR HYDRO-QUÉBEC, APPROBATION PRÉLIMINAIRE DE LA MRC**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de prolongement du réseau triphasé par Hydro-Québec pour alimenter le nouveau LET sont urgents;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts de la prolongation du réseau ne sont pas connus à ce jour;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Gervais Gosselin d'Hydro-Québec a besoin d'un engagement écrit de la MRC pour commencer les travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** tout délai supplémentaire dans le démarrage des travaux compromettra les opérations aux nouveaux LET;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, que la MRC de Charlevoix-Est autorise, via une

correspondance datée du 27 octobre 2008 adressée à M. Gervais Gosselin, Hydro-Québec à débiter les travaux de prolongation du réseau électrique triphasé au futur lieu d'enfouissement technique de la MRC de Charlevoix-Est sur la base des estimations établies au mois d'avril 2007 d'une somme de 688 171,63 \$ (taxes incluses) pour la partie aérienne modifiée et 34 983,79 \$ (taxes incluses) pour la partie aérienne prolongée avec une clause d'ajustement de prix de plus ou moins 30 %.

Il est également résolu d'autoriser le préfet et le directeur général pour signer l'entente de prolongement et de modification de ligne (triphase) et le document autorisant les travaux.

08-10-26

**LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) : OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT POUR LE PAIEMENT DE FACTURES DANS LES DÉLAIS REQUIS**

**CONSIDÉRANT** l'autorisation du ministère des Affaires municipales et des Régions pour les deux règlements d'emprunt demandés pour effectuer des travaux au lieu d'enfouissement technique (LET) et au lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de la MRC de Charlevoix-Est pour la somme de 7 602 808 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, d'autoriser M. Pierre Girard et M. Jean-Luc Simard à signer une marge de crédit de 7 600 000 \$ auprès de la Caisse populaire de La Malbaie afin de pouvoir procéder aux paiements des factures dans les délais requis.

c. c. M. Martin Tremblay, Centre financier aux entreprises Caisses Desjardins de Charlevoix

08-10-27

**COLLECTE DES DÉCHETS DU TNO, DE SAINT-SIMÉON ET DE BAIE-SAINTE-CATHERINE : DEMANDE DE SOUMISSION**

Il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, de mandater la direction pour demander une soumission à Béton Dallaire pour la collecte des déchets du TNO, de Saint-Siméon et de Baie-Sainte-Catherine, de janvier à juillet 2009.

08-10-28

**AUTORISATION À LA VILLE DE SAINT-GEORGES D'ACCEPTER AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ LA PROPOSITION DE SSQ-VIE DANS LE CADRE DU REGROUPEMENT DE QUÉBEC/BEAUCE/PORTNEUF/MAURICIE/LAURENTIDES**

**CONSIDÉRANT** le mandat confié au Groupe Financier AGA inc. (AGA) afin d'agir à titre de consultant pour la municipalité dans le cadre du regroupement d'achats en assurance collective de Québec, Beauce, Portneuf, Mauricie, Laurentides;

**CONSIDÉRANT QU'**une seule compagnie a déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** l'analyse produite par AGA portant sur un contrat d'une durée maximum de soixante (60) mois comme prévu au devis;

**CONSIDÉRANT** les conclusions d'AGA;

**CONSIDÉRANT** la décision unanime des municipalités du regroupement face au choix de l'assureur à retenir;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement :

1. d'accepter la soumission de SSQ-Vie pour toutes les protections qui y sont prévues;
2. que ce contrat soit pour une durée de soixante (60) mois maximum, sujet au renouvellement comme prévu au devis, qu'il soit mis en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009, que les taux soient

garantis jusqu'au 30 avril 2010 et les frais d'administration jusqu'à la fin des contrats (maximum 60 mois);

3. d'autoriser la Ville de Saint-Georges à octroyer pour et au nom de notre municipalité le contrat indiqué ci-dessus selon les dispositions de la Loi;
4. que les taux et les primes pour chacune des protections soient pour les 16 premiers mois du contrat selon ce qui apparaît aux tableaux déposés par AGA;
5. qu'il est entendu que les primes peuvent varier en fonction du volume (c'est-à-dire des ajouts, des retraits ou des variations dans le nombre et la fonction des personnes adhérentes).

c. c. Groupe Financier AGA inc.

**DÉPÔT DES COMPTES-RENDUS DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST DE JUIN 2007 À SEPTEMBRE 2008**

Les comptes rendus du comité consultatif agricole des réunions du 20 juin 2007, du 26 septembre 2007, du 20 mai 2008 et du 11 septembre 2008 sont déposés au Conseil conformément à l'article 148.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**08-10-29 AÉROPORT DE CHARLEVOIX : ACHAT DE 50 000 LITRES D'ESSENCE**

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, de mandater, le directeur général, M. Pierre Girard, pour procéder à l'achat d'essence jusqu'à concurrence de 50 000 litres au moment jugé opportun.

**08-10-30 AÉOROPORT DE CHARLEVOIX : ACHAT D'UN TÉLÉCOPIEUR**

Il est proposé par M. Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de procéder à l'achat d'un télécopieur pour l'Aéroport de Charlevoix, au coût de 395 \$ plus les taxes.

**08-10-31 DÉLÉGATION DU PRÉFET SUPPLÉANT AU SOUPER-BÉNÉFICE DU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN CHARLEVOIX, À LA GOGAILLE, AU PROFIT DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INTERNATIONALE, ET AU BAL MASQUÉ AU PROFIT DE LA SPCA DE CHARLEVOIX, AU MANOIR RICHELIEU**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de déléguer le préfet suppléant, M. Jean-Claude Simard, aux deux événements suivants :

- 1) souper-bénéfice au profit du Centre d'études collégiales en Charlevoix pour la radio communautaire internationale, à La Gogaille, le jeudi 13 novembre prochain;
- 2) bal masqué au profit de la SPCA de Charlevoix au Manoir Richelieu, le vendredi 28 novembre prochain, au coût de 100 \$ par personne.

**08-10-32 PROBLÉMATIQUE DE POÊLES À BOIS DANS LES ROULOTTES SUR LE TNO : MANDAT À MAÎTRE PIERRE BELLAVANCE**

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, de confier un mandat à maître Pierre Bellavance afin de régler un cas de poêle à bois installé dans une roulotte de camping ce qui contrevient au Règlement de contrôle intérimaire sur les campings sur terre publique.

**08-10-33 TRANSPORT ADAPTÉ : CONFIRMATION AU MTQ DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MRC**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de confirmer au MTQ que la MRC de Charlevoix-Est a versé sa cotisation 2008 au service de transport adapté de 20 000 \$.

c. c. Mme Jocelyne St-Pierre, Service de soutien à la gestion, ministère des Transports du Québec

08-10-34

**EXERCICE DE SIMULATION MAYDAY 2008 DU COMITÉ D'ORGANISATION DES MESURES D'URGENCE RÉGIONALES (COMUR) DE CHARLEVOIX-EST : LETTRE DE FÉLICITATIONS**

**CONSIDÉRANT** l'exercice de simulation (écrasement d'un avion), appelé *Mayday 2008*, tenu le 15 octobre dernier sur la route 362, sur le territoire de la municipalité de Saint-Irénée;

**CONSIDÉRANT** l'envergure du travail accompli par le Comité d'organisation des mesures d'urgence régionales (COMUR) et, plus spécifiquement, par le comité organisateur de l'exercice de simulation;

**CONSIDÉRANT** le succès obtenu lors de cet exercice de simulation;

**CONSIDÉRANT** la pertinence pour les intervenants en mesure d'urgence et pour toute la population de la MRC de tenir ce genre d'exercice afin d'être adéquatement préparé lors de réelles situations de crises ou de sinistres;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de faire suivre au président du COMUR, M. Gérald Bouchard, une lettre de félicitations pour le bon travail accompli dans la planification et la tenue de l'exercice de simulation *Mayday 2008* le 15 octobre dernier, en faisant ressortir la qualité de l'implication et du travail de deux membres du personnel de la MRC, soit Mme Caroline Dion et M. André Tremblay ainsi que du président du COMUR.

08-10-35

**PAIEMENT DE L'INSCRIPTION D'UN MEMBRE DU MOUVEMENT DES CITOYENS DE CHARLEVOIX POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN (MCCES) DES COÛTS À LA FORMATION « PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE : PLUS DE POUVOIR ET DE RESPONSABILITÉS »**

**CONSIDÉRANT** l'implication des représentants du Mouvement des citoyens de Charlevoix pour un environnement sain (MCCES) dans la planification de la zone agricole dans le cadre de la révision du Règlement de contrôle intérimaire agricole;

**CONSIDÉRANT QUE** des représentants de ce mouvement se retrouvent sur le comité de bassin-versant de la rivière Jean-Noël;

**CONSIDÉRANT QUE** la formation, dispensée par l'UMQ « *Protection du territoire agricole : plus de pouvoir et de responsabilités* », traite de sujets pertinents qui permettront de baser l'implication du MCCES sur des connaissances partagées par tous les intervenants régionaux en planification du territoire agricole;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, de payer l'inscription d'un membre du MCCES de la formation « *Protection du territoire agricole : plus de pouvoir et de responsabilités* ».

**08-10-36**      **INCLURE LE BASSIN VERSANT DU RUISSEAU JUREUX À L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE JEAN-NOËL : AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 08-06-14**

**CONSIDÉRANT** la demande d'un groupe de citoyens d'inclure le bassin versant du ruisseau Jureux à l'organisme de bassin versant de la rivière Jean-Noël, présentement en formation;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'amender la résolution numéro 08-06-14 en indiquant qu'il est résolu de confier à un comité provisoire le mandat de créer un organisme de bassins versants pour la rivière Jean-Noël et pour le ruisseau Jureux.

**08-10-37**      **CONTRAT PUBLICITAIRE AVEC LA RADIO CIHO : RENOUVELLEMENT**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de signer un contrat publicitaire avec la station de radio CIHO pour 200 occasions de 30 secondes d'antenne pour une somme de 1 440,29 \$, taxes incluses, payé à même le poste publicité de la collecte sélective.

**08-10-38**      **PROJET DE LIVRE SUR CHARLEVOIX : ACHAT D'ESPACES PUBLICITAIRES**

Il est proposé par M. Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de faire l'achat d'espaces publicitaires (pour insertion du logo de la MRC) à l'intérieur du livre sur Charlevoix qui sera réalisé en 2008-2009 par le collectif Enviro Foto et édité par Les Éditions GID, pour un montant de 5 000 \$, et ce, conditionnellement à ce que la Ville de La Malbaie et le CLD de la MRC fassent cette acquisition conjointement avec la MRC, ce qui leur permettra de voir leur logo respectif affiché dans le livre et d'obtenir, avec la MRC, cent copies dudit livre.

c. c. M. Jean-François Bergeron, président, Groupe Enviro Foto  
M. Daniel Lavoie, directeur général, Ville de La Malbaie  
M. Guy Néron, directeur général, CLD de la MRC de Charlevoix-Est

**08-10-39**      **DÉLÉGATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MRC AU SEIN DU COMITÉ DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU GOUFFRE**

Il est proposé par M. Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de nommer Mme France Lavoie pour occuper le poste de la MRC de Charlevoix-Est sur le conseil d'administration du Comité de bassin versant de la rivière du Gouffre.

**08-10-40**      **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 30, sur proposition de M. Pierre Boudreault, la séance est ajournée au 12 novembre 2008 à 17 h.

Préfet

Directeur général

**QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE CHARLEVOIX-EST**

Ajournement de la séance régulière du mois d'octobre 2008, tenu le mercredi 12 novembre 2008, à 17 h, à la MRC de Charlevoix-Est au 172, boulevard Notre-Dame à Clermont :

**Étaient présents :**

M. Pierre Boudreault, maire de Saint-Irénée  
M. Albert Boulianne, maire de Baie-Sainte-Catherine  
M. Jules Dufour, conseiller et représentant de La Malbaie  
M. Jean-Pierre Gagnon, maire de Clermont  
M. Bernard Maltais, maire de Saint-Aimé-des-Lacs

**Étaient absents :**

M. Pierre Asselin, maire de Saint-Siméon  
M. Jean-Luc Simard, préfet et maire de La Malbaie

sous la présidence du préfet suppléant et maire de Notre-Dame-des-Monts, M. Jean-Claude Simard, et en présence de M. Pierre Girard, directeur général, de Mme Caroline Dion, directrice générale adjointe et directrice du département de sécurité publique, du greffe et du développement régional, de Mme France Lavoie, directrice du département d'aménagement du territoire et de M. Michel Boulianne, directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments.

**08-10-41**

**RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE**

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, de procéder à la réouverture de la séance régulière du mois d'octobre 2008 à 17 heures.

**08-10-42**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 183-11-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 32 DÉTERMINANT CERTAINES MODALITÉS DE L'ADMINISTRATION DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 78-96-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 32 DÉTERMINANT CERTAINES MODALITÉS DE L'ADMINISTRATION DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST ET LE RÈGLEMENT NUMÉRO 54 RELATIF À LA MODIFICATION DE L'OUVERTURE DES ASSEMBLÉES**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, d'adopter le numéro 183-11-08 suivant :

**Article 1 - Titre du règlement**

Le présent règlement portera le titre de : Règlement numéro 183-11-08 modifiant le règlement numéro 32 déterminant certaines modalités de l'administration de la MRC de Charlevoix-Est et modifiant le règlement numéro 78-96-11 modifiant le règlement numéro 32 déterminant certaines modalités de l'administration de la MRC de Charlevoix-Est et le règlement numéro 54 relatif à la modification de l'ouverture des assemblées.

**Article 2 - Tenue des séances régulières du Conseil des maires**

L'article 6 du règlement numéro 32 est abrogé et remplacé par le suivant :

Article 6 Les sessions régulières du Conseil de la MRC de Charlevoix-Est sont tenues le dernier mardi des mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin, août, septembre, octobre, le 4<sup>e</sup> mercredi de novembre et le 3<sup>e</sup> mardi de décembre.

### **Article 3 - Heure des sessions régulières du Conseil des maires**

L'article 3 du règlement numéro 78-96-11 est abrogé et remplacé par le suivant :

Article 3      Heure des sessions

L'heure des sessions régulières du Conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est est fixée à 20 h.

### **Article 4 - Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

**08-10-43**

### **TÉLÉPHONIE IP, ACQUISITION 2008 : SUIVI**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Charlevoix-Est, avec la MRC de Charlevoix et la Commission scolaire de Charlevoix, souhaitent implanter la téléphonie IP au sein des bâtiments municipaux et scolaires branchés au réseau de fibres optiques existant;

**CONSIDÉRANT QU'**un appel de propositions a été lancé le 3 novembre 2008 pour la fourniture, l'installation et la configuration des équipements nécessaires à l'implantation de la téléphonie IP dans les bâtiments municipaux et scolaires branchés au réseau de fibres optiques;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ouverture et l'étude des propositions se feront le 1<sup>er</sup> décembre 2008;

**CONSIDÉRANT QUE**, selon une estimation préliminaire, il pourrait en coûter environ 40 000 \$ pour implanter la téléphonie IP dans la bâtisse de la MRC, celle du lieu d'enfouissement technique et dans l'aérogare de l'Aéroport de Charlevoix;

**CONSIDÉRANT QUE** les montants de 25 000 \$ et 15 000 \$ réservés à la MRC pour 2008-2009 respectivement dans le poste « politique familiale » et le poste « écocentre » du plan septennal du Pacte rural de 2<sup>e</sup> génération n'ont pas été utilisés, pour un total de 40 000 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de financer les coûts relatifs à l'implantation de la téléphonie IP dans les sites de la MRC, soit le siège social de la MRC, le bâtiment d'accueil du lieu d'enfouissement technique et l'aérogare de l'Aéroport de Charlevoix à même l'enveloppe du Pacte rural de 2<sup>e</sup> génération prévue dans le budget 2008, dans les postes « politique familiale » et « écocentre » de 2008-2009 du plan septennal.

c. c. M. Guy Néron, directeur général, CLD de la MRC de Charlevoix-Est

**08-10-44**

### **ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU ET INFORMATIQUE**

Il est proposé par M. Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, de procéder à l'achat des équipements de bureau et informatiques suivants :

- Budget 2008 évaluation :
  - un ordinateur (env. 1 000 \$);
  - un scanneur (env. 1 000 \$);
  - un classeur ignifuge (2 459 \$);
- Budget 2008 aménagement :
  - un écran d'ordinateur (env. 1 100 \$);
  - une imprimante (env. 1 000 \$);
  - un ordinateur (env. 1 000 \$);
  - ArcGis sur serveur (env. 3 000 \$);
  - support à plan;

- Budget 2008 sécurité publique :
  - un ameublement de bureau (2 775 \$);
- Budget 2008 (poste « divers » 10 000 \$ et poste « matériaux secs » 5 000 \$) gestion des matières résiduelles :
  - gratte (env. 11 000 \$);
  - tiroir à clavier ergonomique (299 \$);
  - support pour portable (44,99 \$);
- Budget 2008 TNO :
  - licence ArcView (4 500 \$).

08-10-45

**ASSURANCE POLLUTION POUR RÉSERVOIRS À ESSENCE DE L'AÉROPORT DE CHARLEVOIX : ACQUISITION D'UNE COUVERTURE**

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'acquérir une assurance pollution pour les 3 réservoirs à essence de l'Aéroport Charlevoix pour une somme de 5 000 \$ (plus taxes) à la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ).

c. c. M. Maurice Soulard, PMT ROY, assurances et services financiers

08-10-46

**LIVRE SUR CHARLEVOIX : SUIVI**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, d'abroger la résolution numéro 08-10-38.

Il est également résolu de faire l'achat d'espaces publicitaires (pour insertion du logo de la MRC et du CLD) à l'intérieur du livre sur Charlevoix (à la couverture 4) qui sera réalisé en 2008-2009 par le collectif Enviro Foto et édité par Les Éditions GID, pour un montant de 2 500 \$ (2 500 \$ pour le CLD aussi), lequel montant permettra également d'acquérir 50 exemplaires dudit livre pour la MRC et 50 autres pour le CLD.

c. c. M. Jean-François Bergeron, président, Groupe Enviro Foto  
M. Guy Néron, directeur général, CLD de la MRC de Charlevoix-Est

08-10-47

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA RÉALISATION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC**

**CONSIDÉRANT** l'appel de propositions lancé sur invitation par la MRC auprès de trois firmes pour la réalisation de son schéma d'aménagement et de développement révisé;

**CONSIDÉRANT** les résultats de l'ouverture et de l'analyse, par le comité de sélection de la MRC, des trois propositions reçues, soit :

Établissement du pointage final	Résultat Firme Urbanex	Résultat Firme Enviram	Résultat Firme DAA Stratégies
Pointage final	77,5 %	92 %	95 %
Prix soumis	57 245 \$	84 656,25 \$	90 300,50 \$
Pointage final selon la formule suivante : <u>pointage intérimaire + 50 x 10 000</u> Prix	22.2727	16.7737	16.0575

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, d'octroyer le contrat de réalisation du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC à la firme Urbanex, pour une somme de 57 245 \$.

08-10-48

**OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT, CHEMIN SNIGOLE**

**CONSIDÉRANT QUE** les trois soumissions reçues, pour l'entretien hivernal du chemin Snigole, dépassent 100 000 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, de demander un avis juridique à maître André Lemay concernant les dispositions légales dans ce cas.

- Si l'avis juridique affirme que le contrat, dans les conditions mentionnées ci-dessus, peut être octroyé au plus bas soumissionnaire, le contrat sera octroyé à Transport et déneigement Jean-Marie Dufour inc. pour une somme de 138 159 \$ taxes incluses pour 3 ans.
- Si l'avis juridique affirme que le contrat ne peut être octroyé, il est résolu de retourner en soumission sur invitation (Simon Thivierge et fils, Transport et déneigement Jean-Marie Dufour, Fernand Harvey et fils, Jocelyn Harvey et fils, Béton Dallaire, Aurel Harvey et fils) pour un contrat d'une durée de deux ans plutôt que de trois ans.

c. c. Me André Lemay, Tremblay Bois Mignault Lemay

**MANDAT À SOLINOV POUR LA TROISIÈME VOIE DE COLLECTE**

Après discussions concernant les défis que représente la mise en route du LET et l'établissement d'écocentres sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est en 2009, le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est considère qu'il est préférable de remettre à l'an prochain l'octroi d'un mandat de faisabilité et d'implantation de la collecte à trois voies (déchets ultimes, matières recyclables, matières putrescibles) sur son territoire.

08-10-49

**PAIEMENT DES ANALYSES DE LABORATOIRE DE MEMBRANES À GROUPE CTT (LET)**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de procéder au paiement des analyses de laboratoire de membranes à Groupe CTT, d'une somme de 3 574,19 \$ taxes incluses.

**SYSTÈME DE TÉLÉSURVEILLANCE, ÉCLAIRAGE ET RONDES DE NUIT**

Le directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments signale au conseil des maires que le LET de Frampton opéré par la MRC de Nouvelle-Beauce dispose d'un système de télésurveillance par caméra, d'un éclairage puissant et qu'elle fait exécuter trois rondes de caméra par nuit par une firme spécialisée. Après discussion concernant la sécurité et les nouveaux équipements, bâtiments et aménagements au LET de la MRC de Charlevoix-Est, le conseil des maires considère qu'il n'est pas nécessaire d'instaurer de telles mesures au LET de la MRC de Charlevoix-Est pour l'année 2009.

08-10-50

**BRANCHEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE, BÂTIMENT LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) PAR DÉRYTÉLÉCOM**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme de Consultants Enviroconseil ne savait pas au moment de rédiger le devis de construction du LET que la fibre optique est disponible au Lieu d'enfouissement sanitaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le devis de construction du LET ne prévoit pas le branchement de la fibre optique au bâtiment de service;

**CONSIDÉRANT QUE** ce branchement est essentiel;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Albert Boulianne et résolu unanimement, d'octroyer à DéryTélécom le contrat de branchement de la fibre optique au bâtiment d'accueil au LET au montant de 2 200 \$ plus taxes.

**08-10-51**      **PAIEMENT HYDRO-QUÉBEC : TRIPHASÉ AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, de procéder au paiement du triphasé au LET d'une somme de 843 746,61 \$, taxes incluses.

**08-10-52**      **ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DES MOIS D'OCTOBRE ET DE NOVEMBRE 2008**

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'accepter les comptes à payer des mois d'octobre et de novembre 2008 suivants :

<b>MRC, AÉROPORT ET GMR</b>		
<b>No de chèque</b>	<b>Descriptions</b>	<b>Montant</b>
1044	Bell Canada	635,33 \$
1045	Ministère du Revenu du Québec	21 435,94
1046	Receveur général du Canada	10 462,96
1047	CLD de la MRC de Charlevoix-Est (agente de développement = 25 500 \$ et politique familiale = 9 000 \$)	34 500,00
1048	Syndicat des travailleurs(euses) de la MRC	508,88
1049	SSQ Groupe financier (REER collectif)	9 636,46
1050	CARRA	404,24
1051	M. Richard Savard (programme SHQ)	14 416,00
1052	Bell Canada	243,38
1053	MRC de Charlevoix-Est (remise GMR)	5 512,06
1054	MRC de Charlevoix-Est (remise Aéroport octobre 2008)	3 546,80
1055	Bell Canada - Public access	56,44
1056	Telus Mobilité	69,11
1057	Telus Mobilité	41,17
1058	Hydro-Québec (LET-triphasé)	843 746,61
1059	Telus Mobilité	173,42
1060	Centre Visa Desjardins	183,42

**08-10-53**      **GALA CHAMBRE DE COMMERCE, LE 19 NOVEMBRE 2008 : DÉLÉGATION ET CHOIX DU LAURÉAT DE LA MRC EN ENVIRONNEMENT**

Il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, de déléguer le préfet suppléant, M. Jean-Claude Simard, et le directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments, M. Michel Boulianne, au Gala de la Chambre de commerce de Charlevoix, le 19 novembre 2008, au Domaine Forget.

Il est également résolu de décerner, lors de ce Gala, le lauréat de la MRC en environnement.

**08-10-54**      **SOUPER MODE AU PROFIT DU SERVICE D'AIDE ALIMENTAIRE ET BUDGÉTAIRE (SAAB) DE CHARLEVOIX, AU DOMAINE FORGET, LE 23 NOVEMBRE 2008 : DÉLÉGATION DU PRÉFET SUPPLÉANT**

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, de déléguer le préfet suppléant, M. Jean-Claude Simard, au Souper mode au profit du Service d'aide alimentaire et budgétaire (SAAB) de Charlevoix, au Domaine Forget, le 23 novembre 2008 pour une somme de 45 \$ par personne (2 billets).

**08-10-55**      **SOUPER DES EMPLOYÉS DE LA MRC, LE 18 DÉCEMBRE 2008**

Il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, d'octroyer un montant supplémentaire de 264 \$ pour le souper des employés de la MRC, le 18 décembre 2008.

**08-10-56**      **FORMATION PG GOVERN (PGMEGAEVAL) POUR DEUX EMPLOYÉS DU DÉPARTEMENT D'ÉVALUATION, À LÉVIS, LE 3 DÉCEMBRE 2008**

Il est proposé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, de déléguer M. Jean-Arthur et Mme Josée Asselin, du Service de l'évaluation, à la formation PG GOVERN (PGMegaEval), à Lévis, le 3 décembre 2008, pour une somme de 200 \$ plus taxes pour la première personne et de 150 \$ plus taxes pour la deuxième personne.

**08-10-57**      **LETTRE D'APPUI À PLACE AUX JEUNES DU QUÉBEC ET À SON RÉSEAU (INCLUANT PLACE AUX JEUNES CHARLEVOIX)**

Il est proposé par M. Pierre Boudreault et résolu unanimement, de mandater la direction générale afin de rédiger une lettre d'appui à Place aux Jeunes du Québec et à son réseau (incluant Place aux Jeunes Charlevoix).

**08-10-58**      **AVIS DE MOTION POUR LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 170-02-08 CONCERNANT LA CONSTRUCTION DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Charlevoix et la municipalité de Saint-Hilarion ne concluront pas d'ententes pour la disposition de leurs déchets au nouveau LET de la MRC de Charlevoix-Est;

**CONSIDÉRANT** que le TNO, Saint-Siméon et Baie-Sainte-Catherine disposeront de leurs déchets au nouveau LET de la MRC de Charlevoix-Est;

**CONSIDÉRANT** que dans ces conditions, les quantités de déchets à enfouir annuellement au LET de la MRC de Charlevoix-Est seront moins importantes que prévu;

**CONSIDÉRANT** que dans ces conditions, la phase 1 de la zone d'enfouissement de déchets passera d'une durée de vie de 4 à 5 ans;

**CONSIDÉRANT** que dans la partie à court terme amortie sur 4 ans du règlement d'emprunt numéro 170-02-08 concerne cette même phase 1 de la zone d'enfouissement de déchets;

**EN CONSÉQUENCE**, avis de motion est, par la présente, donné par M. Jean-Pierre Gagnon que, lors d'une prochaine séance de ce Conseil, sera modifié la partie à court terme du règlement d'emprunt numéro 170-02-08 concernant la phase 1 de la zone d'enfouissement de déchets pour passé d'un amortissement de 4 ans à 5 ans.

**08-10-59****LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de M. Pierre Boudreault, la séance est levée à 18 h 30.

Préfet suppléant

Directeur général